

PLAN DE COURS

POL-2221 : Politiques publiques de la santé

NRC 92428 | Automne 2016

| | |
|----------------------------------|---------------|
| Mode d'enseignement : Présentiel | |
| Temps consacré : 3-0-6 | Crédit(s) : 3 |

Ce cours analyse les politiques publiques de la santé en intégrant les dimensions historique, philosophique, politique, économique et sociologique. Il présente les premiers outils nécessaires à la compréhension de l'évolution et de l'impact des politiques de la santé dans une perspective comparative.

Plage horaire

| Cours en classe | | | |
|-----------------|------------------|--------------------------|------------------------------------|
| lundi | 12h30 à 15h20 | PAP-3316 | Du 6 sept. 2016 au 16 déc. 2016 |

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=72716>

Coordonnées et disponibilités

Mathieu Ouimet

Professeur titulaire

DKN-4453

<http://www.pol.ulaval.ca/?pid=231>

mathieu.ouimet@pol.ulaval.ca

Tél. : 418-656-2131 poste 7899

Disponibilités

Lundi 15h30 - 16h30 ou sur rendez-vous à contactant le professeur par courriel (mathieu.ouimet@pol.ulaval.ca)

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

| |
|---------------------------------------|
| Lundi au jeudi |
| 8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 21 h 30 |
| Vendredi |
| 8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 17 h 00 |

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Description du cours | 4 |
| Introduction | 4 |
| Objectifs | 4 |
| Contenu du cours | 4 |
| Approche pédagogique | 4 |
| Contenu et activités | 4 |
| Évaluations et résultats | 5 |
| Liste des évaluations | 5 |
| Informations détaillées sur les évaluations sommatives | 5 |
| Examen de mi-session | 5 |
| Examen final | 6 |
| Analyse de politiques (en équipe) | 6 |
| Présentation orale (note individuelle) | 7 |
| Barème de conversion | 7 |
| Plagiat | 8 |
| Règles disciplinaires | 8 |
| Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval | 8 |
| Absence à un examen | 9 |
| Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant | 9 |
| Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental | 9 |
| Matériel didactique | 10 |
| Liste du matériel obligatoire | 10 |
| Liste du matériel complémentaire | 10 |
| Matériel informatique et logiciels | 10 |
| Bibliographie et annexes | 11 |
| Bibliographie indicative | 11 |

Description du cours

Introduction

Ce cours a été élaboré pour les étudiants de premier cycle en science politique. Les étudiants d'autres disciplines (sciences sociales, sciences de la santé, etc.) qui désirent acquérir des connaissances de base en analyse des politiques publiques de la santé sont également les bienvenus.

Objectifs

L'objectif général du cours est de favoriser une meilleure compréhension des principaux concepts et enjeux liés aux politiques publiques de la santé au Québec, au Canada et dans certains autres pays.

Au terme de ce cours, les étudiants :

- comprendront mieux les fondements historiques et philosophiques qui ont jeté les bases des systèmes de santé au Canada;
- connaîtront certains cadres théoriques permettant d'analyser les processus d'émergence, de formulation, d'adoption et de mise en oeuvre des politiques publiques de la santé;
- auront une meilleure compréhension d'enjeux contemporains liés aux politiques publiques de la santé, tels que le financement, les modes d'organisation et de prestation des services, l'équité et l'accès aux services, la qualité et l'efficacité des services de santé;
- auront analysé en équipe un cas particulier.

Contenu du cours

La matière du cours s'échelonne sur huit modules. Chaque module comprend des lectures d'articles universitaires. Du matériel provenant de médias écrits ou audio-visuels est également proposé.

Approche pédagogique

Le cours 'Politiques publiques de la santé' a été conçu selon une approche pédagogique propre à la formation en classe. Le professeur présentera le contenu pédagogique du module sous la forme d'une présentation orale avec diapositives. Si la taille de la classe le permet, les étudiants devront à l'occasion analyser un cas pratique en équipe. Ces séances de travail auront pour but de favoriser l'intégration des connaissances.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

| Titre | Date |
|--|---------------|
| La liste des lectures obligatoires est disponible à l'intérieur de chaque module sur le portail ENA | |
| Fête du travail | 5 sept. 2016 |
| MODULE 1 - Introduction et mise à niveau Présentation du syllabus; Qu'est-ce que la santé et quels sont ses déterminants?; Les grands objectifs de l'intervention gouvernementale; Politiques publiques: définitions, instruments et déterminants | 12 sept. 2016 |
| MODULE 2 - La santé publique Introduction au champ de la santé publique; Des différents types d'intervention dans ce secteur: prévention primaire, secondaire et tertiaire; Indicateurs et comparaison; Acteurs et enjeux liés à l'intervention de l'État dans ce secteur | 19 sept. 2016 |
| MODULE 3 - Fondements historiques, politiques et juridiques des systèmes de santé au Canada Perspective historique sur l'institutionnalisation des systèmes de santé au Canada; Loi canadienne sur la | 26 sept. 2016 |

| Titre | Date |
|---|--------------|
| santé. | |
| MODULE 4 - Organisation et prestation des services de santé Présentation des différentes catégories de services de santé; Les fournisseurs de services (organisations, individus); Le débat public/privé en ce qui a trait à la prestation de services; L'enjeu de la décentralisation; L'enjeu de la gouvernance | 3 oct. 2016 |
| Action de grâces | 10 oct. 2016 |
| MODULE 5 - Financement des services de santé Politiques et modes de financement des services de santé; Politique de rémunération des médecins; Débat public/privé en ce qui a trait au financement des services | 17 oct. 2016 |
| EXAMEN DE MI-SESSION | 24 oct. 2016 |
| SEMAINE DE LECTURE | 31 oct. 2016 |
| MODULE 6 - L'équité en santé et l'accessibilité aux services de santé Équité en santé: définitions et indicateurs; Perspective comparative; Impact des modalités de financement et d'organisation des services sur l'équité et l'accessibilité | 7 nov. 2016 |
| MODULE 7 - Les services de santé sont-ils efficaces et sécuritaires? Les enjeux techniques et politiques de l'évaluation des services de santé | 7 nov. 2016 |
| MODULE 8 - Les systèmes de santé canadiens sont-ils performants? Définitions, indicateurs et comparaisons internationales | 21 nov. 2016 |
| Module 9: Science et politiques publiques: deux solitudes? Définition et critique de la mouvance militant en faveur d'une plus grande intégration des résultats de recherche scientifique dans le cycle de vie des politiques publiques; Enjeux épistémologiques et éthiques. | 28 nov. 2016 |
| Séance réservée aux présentations orales | 5 déc. 2016 |
| EXAMEN FINAL | 12 déc. 2016 |

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

| Sommatives | | | |
|--|----------------------------------|-----------------|-------------|
| Titre | Date | Mode de travail | Pondération |
| Examen de mi-session | Le 24 oct. 2016 de 12h30 à 15h20 | Individuel | 35 % |
| Examen final | Le 12 déc. 2016 de 12h30 à 15h20 | Individuel | 35 % |
| Analyse de politiques (en équipe) | Dû le 16 déc. 2016 à 23h59 | En équipe | 20 % |
| Présentation orale (note individuelle) | Le 5 déc. 2016 de 12h30 à 15h20 | En équipe | 10 % |

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen de mi-session

Date et lieu : Le 24 oct. 2016 de 12h30 à 15h20 , Local habituel

| | |
|------------------------------|--|
| Mode de travail : | Individuel |
| Pondération : | 35 % |
| Remise de l'évaluation : | Remise du cahier d'examen directement au professeur |
| Directives de l'évaluation : | L'examen comportera des questions à court et long développement relatives à la matière vue en classe et aux lectures obligatoires. L'examen se fera en classe sans les notes de cours ni les textes. |

Examen final

| | |
|------------------------------|--|
| Date et lieu : | Le 12 déc. 2016 de 12h30 à 15h20 , Local habituel |
| Mode de travail : | Individuel |
| Pondération : | 35 % |
| Remise de l'évaluation : | Remise du cahier d'examen directement au professeur |
| Directives de l'évaluation : | L'examen comportera des questions à court et à long développement relatives à la matière vue en classe et aux lectures obligatoires. L'examen se fera en classe sans les notes de cours ni les textes. |

Analyse de politiques (en équipe)

| | |
|------------------------------|--------------------------------|
| Date de remise : | 16 déc. 2016 à 23h59 |
| Mode de travail : | En équipe |
| Pondération : | 20 % |
| Remise de l'évaluation : | Boîte de dépôt |
| Directives de l'évaluation : | |

FORMATION DES ÉQUIPES ET ATTRIBUTION DES THÈMES:

Des équipes de 2-3 personnes seront créées lors de la deuxième séance, le 19 septembre.

Une liste de thèmes sera téléversée sur la page d'accueil du portail du cours le même jour à 16h.

Chaque équipe devra communiquer ses trois premiers choix (rangés en ordre de préférence en utilisant la numérotation 1, 2 et 3) par courriel au professeur en utilisant la fonction courriel du portail du cours.

Règle d'attribution des thèmes: date/heure/minute de l'envoi courriel et tirage au sort (au besoin).

Une fois la procédure d'attribution des thèmes complétée, chaque équipe recevra par courriel des informations médiatiques portant sur leur thème. Ces informations serviront de point de départ au travail d'analyse.

FORME ET STRUCTURE DU TRAVAIL :

i) une page titre, ii) une table des matières, iii) résumé des principaux résultats (1 page maximum en utilisant des points de forme; interligne: simple), iv) contenu du rapport (10 pages maximum; interligne : simple), v) références bibliographiques (seulement celles citées dans le document), vi) tableau(x) et graphique(s) (facultatif), vii) annexe(s) (facultatif).

CONTENU ET OBJET DE L'ANALYSE:

L'analyse devra couvrir les éléments suivants :

- a) Quand, comment, et par qui le thème a-t-il été placé sur l'agenda médiatique?
- b) Qui sont les principaux acteurs (individus ou groupes) qui tentent d'influencer le cadrage médiatique et la définition du problème?
- c) Comment le problème a-t-il été circonscrit et défini par ces acteurs?
- d) Quelles solutions ont-elles été identifiées par ces acteurs?
- e) Existont-ils d'autres solutions potentiellement efficaces pour résoudre ou atténuer le problème?
- f) Les effets des principales solutions ont-ils fait l'objet d'études scientifiques ou évaluatives?
- g) Que concluent ces études à propos de l'efficacité et des effets indésirables de ces solutions?
- h) Les résultats de ces études sont-ils transférables au cas québécois?
- i) Quels acteurs gagneraient ou perdraient advenant l'adoption de ces solutions?
- j) Ces solutions seraient-elles jugées acceptables par les principaux acteurs concernés? Pourquoi?

MÉTHODOLOGIE :

Plusieurs sources de données existent pour effectuer l'analyse. Dans le cadre de ce travail, chaque équipe devra minimalement mobiliser les sources de données suivantes: ouvrages, rapports ou articles de qualité universitaire, médias de masse (écrits ou audiovisuels), documents officiels et réflexion collective.

CRITÈRES D'ÉVALUATION: i) crédibilité et cohérence de l'analyse (10 points), ii) effort de documentation (diversité des documents mobilisés et leur pertinence pour l'analyse) (5 points), iii) clarté et structure du propos, incluant la qualité de la langue écrite (5 points).

Présentation orale (note individuelle)

Date et lieu : Le 5 déc. 2016 de 12h30 à 15h20 , Local habituel

Mode de travail : En équipe

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : Diapositives Power Point

Directives de l'évaluation :

Chaque équipe présentera oralement les résultats de son analyse de politiques. Chaque membre devra intervenir au minimum 5 minutes. La présentation devra être réalisée avec l'aide de diapositives Power Point.

Durée de la présentation: 5 minutes par étudiant.

Critères d'évaluation: i) qualité de l'expression orale et respect du temps (5 points), ii) qualité de la réponse aux questions (5 points).

Barème de conversion

| Cote | % minimum | % maximum |
|------|-----------|-----------|
| A+ | 90 | 100 |
| A | 85 | 89,99 |

| Cote | % minimum | % maximum |
|------|-----------|-----------|
| C+ | 66 | 69,99 |
| C | 63 | 65,99 |

| Cote | % minimum | % maximum |
|------|-----------|-----------|
| A- | 80 | 84,99 |
| B+ | 76 | 79,99 |
| B | 73 | 75,99 |
| B- | 70 | 72,99 |

| Cote | % minimum | % maximum |
|------|-----------|-----------|
| C- | 60 | 62,99 |
| D+ | 55 | 59,99 |
| D | 50 | 54,99 |
| E | 0 | 49,99 |

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Règles disciplinaires

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 23 à 46 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante :

https://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire_a_l_intention_des_etudiants_CA-2016-91.pdf.

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le

portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Absence à un examen

Dans le cadre de ce cours, une version légèrement adaptée de la "Politique concernant les absences aux examens ou autres formes d'évaluation" de la Faculté de droit de l'Université Laval sera appliquée (<https://www.fd.ulaval.ca/etudes/1er-cycle/absences-examens>).

Politique:

L'étudiant qui a des raisons de croire qu'il ne pourra se soumettre à un examen ou à une autre activité sujette à évaluation doit communiquer par courriel à l'adresse mathieu.ouimet@pol.ulaval.ca avec le responsable pédagogique du cours dès qu'il a connaissance de la situation problématique. Par exemple, à défaut d'informer le responsable pédagogique le jour même de son absence à un examen, l'étudiant se verra refuser toute demande d'accommodement.

Les motifs invoqués pour demander un report doivent être fondés sur la force majeure et relever de circonstances graves et indépendantes de la volonté de l'étudiant. En l'absence de motifs jugés acceptables, l'étudiant aura la note zéro (0) pour l'examen.

Motifs jugés recevables

- **Maladie** : Lorsque l'étudiant a été malade au point de ne pouvoir faire son examen ou réaliser toute activité sujette à évaluation, la présentation d'un billet médical signé par un médecin ou un professionnel de la santé justifiant explicitement l'incapacité contemporaine à la date de l'examen, de la présentation de l'exposé ou de toute activité sujette à une évaluation est requise. La copie originale de l'attestation médicale doit être remise au responsable pédagogique au plus tard trois (3) jours ouvrables après l'absence. Une vérification des motifs pourra être faite au besoin auprès du professionnel signataire. La reprise aura lieu dès que possible après le rétablissement de l'étudiant.
- **Décès** : Lorsque le décès ou les funérailles d'un proche sont contemporains à un examen et que l'étudiant ne peut, pour cette raison, être présent à la date de l'examen ou réaliser toute activité sujette à évaluation.

Tout autre motif est considéré irrecevable

- Toute négligence de la part de l'étudiant, par exemple se tromper d'heure ou de jour quant à un examen ou la remise d'un travail, ou autre négligence du même genre, ne constitue pas des motifs acceptables.
- Aucun accommodement ne sera accordé à l'étudiant qui se retrouve avec deux examens le même jour ou en même temps. Les étudiants qui s'inscrivent à des cours hors département doivent s'assurer, dès le premier cours, qu'il n'existe aucun conflit d'horaire d'examen entre ces cours et ceux du département.
- L'étudiant qui se présente à un examen malgré son incapacité médicale ne pourra demander par la suite une reprise d'examen.
- Le fait d'avoir planifié un voyage ou d'avoir acheté des billets d'avion n'est pas considéré comme recevable.

Les examens de reprise auront lieu au jour annoncé par le responsable pédagogique. Il est à noter que la forme des examens de reprise peut être différente de l'examen initial.

Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant

À la fin de ce cours, le Département de science politique procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses objectifs. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation qui permettra d'améliorer ce cours. Cette dernière étape est très importante et nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'*Attestation d'accommodations scolaires* obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Les étudiants concernés qui n'ont pas cette lettre et qui souhaitent se prévaloir de mesures d'accommodation doivent contacter le **secteur ACSESH** au 418-656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH recommande aux étudiants de se prévaloir des services auxquels ils ont droit pour les aider, sans discrimination ni privilège, dans la réussite de leurs études universitaires. Des détails sur ces services se trouvent à l'adresse suivante :

https://www.aide.ulaval.ca/cms/Accueil/Situations_de_handicap

La Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle se trouve à l'adresse suivante:

https://www.aide.ulaval.ca/cms/site/aide/lang/fr/Accueil/Situations_de_handicap/Ressources_enseignants/Passation_examens

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire

Toutes les lectures obligatoires sont accessibles dans la section "Contenu et activités" du portail

Liste du matériel complémentaire

Le matériel complémentaire (ex. medias écrits ou audiovisuels) est accessible dans la section "Contenu et activités" du portail.

Matériel informatique et logiciels

Pour pouvoir suivre votre cours sur le Portail ENA sans difficulté, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

| Navigateurs Internet supportés | |
|-------------------------------------|--|
| Google Chrome | Télécharger et installer |
| Mozilla Firefox 3.6 ou + | Télécharger et installer |
| Apple Safari 5 ou + | Par défaut sur Mac |
| Microsoft Internet Explorer 10 ou + | Par défaut sur Microsoft Windows |
| Opéra 15 et + | Télécharger et installer |

| Logiciels obligatoires | |
|--|--|
| Adobe Reader Pour lire les PDF dans votre navigateur | Téléchargement et mise à jour |
| Java Pour déposer des fichiers dans le site de cours | Téléchargement et mise à jour |
| | <i>(intégré par défaut dans Google Chrome)</i> <i>pour les autres navigateurs :</i> |

| | |
|--|--|
| <p>Adobe Flash Player Pour lire les vidéos, audio et contenu multimédia</p> | <p><i>Téléchargement et mise à jour</i></p> |
| <p>TeamViewer Pour de l'aide à distance</p> | <p>TeamViewer est l'application utilisée pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.</p> <p>Contactez un agent de soutien informatique au 418-656-2131 poste 3278 selon l'horaire en vigueur qui est disponible dans la section <i>Informations Générales</i> de ce site de cours.</p> <p>Pour télécharger l'application, rendez-vous à cette page.</p> |

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée.

Dans l'ensemble, la consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS. **Il existe toutefois certaines limites :**

- les appareils mobiles sous **Windows RT** et **BlackBerry** ne sont pas supportés;
- le contenu **Flash** n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de **glisser-déposer** n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Bibliographie et annexes

Bibliographie indicative

- Béland, D., Rocco, P., Waddan, A. (2014). Implementing health care reform in the United States: intergovernmental politics and the dilemmas of institutional design. *Health Policy*, vol. 116, pp. 51-60.
- Deber, R. B., Mah, C. L. (dir.) (2014). *Case studies in Canadian health policy and management*. Toronto: University of Toronto Press, 539p.
- Grignon, M. (2010). Le financement du système de santé et le partage obligatoire-volontaire. *Revue française des affaires sociales*. vol. 4, no. 4, pp. 53-73.
- Hacker, J. S. (1998). The Historical Logic of National Health Insurance: Structure and Sequence in the Development of British, Canadian, and U.S. Medical Policy. *Studies in American Political Development*, vol. 12, pp. 96-106.
- Lemieux, V., Bergeron, P., Bégin, C., Bélanger, G. (Dir.) (2003). *Le système de santé au Québec. Organisations, acteurs et enjeux*. Québec: Les Presses de l'Université Laval.
- Maioni, A. (2015). *Health care in Canada*. Oxford: Oxford University Press, 127p.
- McGarity, T. O., Wagner, W. E. (2008). *Bending science. How special interests corrupt public health research*. Cambridge (MA) & Londres (G-B): Harvard University Press.
- Lazar, H., Lavis, J. N., Forest, P.-G. et Church, J. (Dir.) (2013). *Paradigm freeze. Why it is so hard to reform health-care policy in Canada*. Montréal & Kingston, London, Ithaca: McGill-Queen's University Press.

